

## Employé-e-s de commerce 2022 / «L'entreprise devient le lieu privilégié de la formation»



Berne (ots) -

La formation la plus choisie en Suisse - Employé-e de commerce CFC - se prépare à relever les défis du futur. Pour quelles raisons et comment? C'est ce que nous explique Matthias Wirth, président de la Conférence suisse des branches de formation et d'examen commerciaux (CSBFC)\*.

La formation commerciale initiale fait l'objet d'une profonde réforme. Pourquoi?

Le monde du travail est en mutation rapide. La numérisation et la mondialisation sont les principaux moteurs de cette mutation. Pour les employé-e-s de commerce cela signifie: moins de routine, plus de complexité. Ils seront de plus en plus amenés à faire leurs preuves dans des situations exigeantes. Nous souhaitons les préparer à les affronter.

Qu'est-ce que cela signifie pour la formation commerciale initiale?

Les personnes en formation doivent apprendre à gérer par elles-mêmes l'acquisition de leurs compétences. Pourquoi? Parce que tout au long de leur vie professionnelle, elles seront confrontées toujours plus souvent à des situations qui les obligent à acquérir de manière rapide et ciblée des compétences pour répondre à de nouveaux défis. La capacité d'apprendre de manière autonome tout au long de la vie est essentielle à la réussite sur le marché du travail.

Comment les apprentis doivent-ils développer cette capacité fondamentale?

En acquérant de l'expérience. Tous ceux qui disposent d'une expérience seront en mesure de faire face à des situations inconnues. C'est la raison pour laquelle l'acquisition de l'expérience figure au centre de notre formation. A cet égard, il est important que les personnes en formation mènent une réflexion sur leur expérience. Comment me suis-je comporté dans une situation donnée? Quelles ont été les conséquences de ma décision? Quelles auraient été les autres solutions possibles? Seule une réflexion régulière sur ses expériences contribue au développement de ses compétences.

C'est dans la pratique que l'on développe son expérience. Est-ce que l'entreprise revêtira une importance accrue dans la formation?

Elle deviendra le lieu de formation le plus important. C'est au sein de l'entreprise que les personnes en formation acquièrent de l'expérience pratique et des compétences professionnelles - et non à l'école.

Qu'est-ce que cela signifie pour les entreprises formatrices: doivent-elle réorganiser leur formation?

Nous visons une évolution et non une révolution. Les instruments existants doivent être développés de telle sorte que les personnes en formation puissent acquérir de l'expérience de manière plus systématique. Pour les entreprises, cela signifie, qu'elles devront éventuellement donner à leurs apprentis des instructions plus structurées et des feedbacks plus ciblés.

Si l'entreprise devient le lieu de formation privilégié, quelle sera la fonction de l'école professionnelle et des cours interentreprises?

Leur importance n'en est pas diminuée pour autant. Les écoles professionnelles dispensent une formation scolaire composée d'une partie de culture générale et d'une partie spécifique à la profession tandis que les cours interentreprises transmettent des compléments à la formation à la pratique professionnelle. Ce n'est que dans la pratique que ces savoirs se transforment en savoir-faire - autrement dit: en compétences opérationnelles. C'est la raison pour laquelle nous considérons que l'entreprise est un lieu de formation important. Les écoles professionnelles et les cours interentreprises ont quant à eux un rôle essentiel à jouer en matière d'autoréflexion des apprentis. La promotion de celle-ci peut par exemple se faire à l'aide d'exercices ciblés ou d'échanges d'expériences entre les personnes en formation.

Comment le projet «Employé-e de commerce 2022» influence-t-il la transmission des savoirs au sein des écoles professionnelles et des cours interentreprises?

Les écoles professionnelles et les cours interentreprises doivent s'inspirer largement des futures compétences opérationnelles et réfléchir aux connaissances théoriques nécessaires à l'acquisition de ces compétences. Les personnes en formation doivent en premier lieu acquérir des savoirs utiles pour l'exercice de leurs activités. Il faut mêler plus étroitement théorie et pratique, ce qui suppose une intense collaboration entre les lieux de formation.

Où en est le projet «Employé-e de commerce 2022» fin 2018?

Dans un premier temps, nous avons élaboré un plan directeur, réuni tous les acteurs importants et préparé une organisation de projet appropriée - une nécessité absolue pour un projet touchant 15 000 entreprises formatrices, 150 écoles, 26 cantons et 21 branches. Tout cela s'est fait au début de l'année 2018 avant le lancement du projet. Dans un deuxième temps, nous nous sommes demandé quelles étaient les exigences du marché envers les futurs employés de commerce. Maintenant que nous disposons des résultats, nous procédons à l'établissement d'un nouveau profil professionnel.

Quelles sont les prochaines étapes? Quels travaux sont prévus en 2019?

Sur la base de ce nouveau profil, nous déterminerons les mesures concrètes à prendre par les lieux de formation. Comment peuvent-ils contribuer à favoriser l'acquisition des compétences des apprentis? Pour ce faire, nous aurons recours à un processus participatif.

Quelles sont les réactions de vos partenaires face au projet «Employé-e de commerce 2022»?

Nos partenaires sont ouverts au projet de réforme. Ils le saluent et le soutiennent. Des processus de changement ont déjà été entamés. Car, en fin de compte, nous souhaitons tous que la formation commerciale initiale reste la formation la plus choisie en Suisse. Compétences d'avenir

\*) L'interview a eu lieu au début de décembre 2018.

Contact:

Roland Hohl  
Secrétaire exécutif de la der CSBFC  
+41 31 398 26 11  
roland.hohl@skkab.ch

#### Medieninhalte



«L'entreprise devient le lieu privilégié de la formation» / «Nous visons une évolution, mais non une révolution»: Matthias Wirth, président de la CSBFC. Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100063893](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100063893) / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/SKKAB/Rolf Marti"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100063893/100826332> abgerufen werden.